

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 mars 2003

Original: français

**Lettre datée du 3 mars 2003, adressée au Secrétaire général
par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 26 février 2003 (S/2003/240) concernant votre intention d'accepter la proposition de l'Argentine et du Chili d'inclure une section d'infanterie et deux officiers d'état-major chiliens dans le contingent argentin de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ils prennent note de l'intention mentionnée dans votre lettre.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Mamady **Traoré**



Projet

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 26 février 2003 concernant votre intention d'accepter la proposition de l'Argentine et du Chili d'inclure une section d'infanterie et deux officiers d'état-major chiliens dans le contingent argentin de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ils prennent note de l'intention mentionnée dans votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Conseil de sécurité

Mamady Traoré

Son Excellence
Monsieur Kofi Annan
Secrétaire général